

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.



La
Semaine Religieuse
DE
Québec

Sous le patronage de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec



ADRESSER :
Cap-Santé, Comté
de Portneuf,
Canada.

ABONNEMENT :
\$1.00 par année,
payable d'avance ;
3 centims le nu-
méro.



QUÉBEC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET Cie

SOMMAIRE :

L'Origine de la dévotion des Trente Messes de saint Grégoire, 121.— L'église de Saint-Joachim à Rome, 123.— Théologie populaire, 124.— Un enterrement électoral, 126.— Pauline-Marie Jaricot (1793-1863), 128.— A travers le monde des nouvelles, 132.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h.
6h., 7h., 8h.—Grand'messe à 10h.
Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE,

Messes Basses le dimanche à 6.20
h., 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6,
7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Ca-
téchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes
à 6½ h. — Grand'messe à 10 h. ;

Vêpres à 2 h. ; Sermon et Salut à
6½ h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE- VILLE

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—
Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—
Grand'messe à 9½ h ; Catéchisme à
1 h.—Vêpres à 2 h.— Archiconfré-
rie à 6½ h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½
6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—
Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à
7 h.

CHAPELLE N-D DE LOURDES.

Messes basses le dim. à 6h. et 7h.

N. S. HARDY

LIBRAIRE-ÉDITEUR

10 CARRE NOTRE-DAME, 10

RECUEIL de 245 cantiques anciens et nouveaux en l'honneur de la Sainte-
Vierge du S. C. de Jésus de Saint-Joseph et de Sainte-Anne. Texte et musique.
Prix : \$7.20 la douzaine, ou 70 cents l'exemplaire

OCTAVE ROUSSEAU, PEINTRE-DÉCORATEUR,
avantageusement connu du public
et pouvant fournir les meilleures
recommandations, se charge, à l'entreprise ou à la journée, de tous travaux
relatifs à la décoration des EGLISES, SACRISTIES, PRESBYTÈRES et
MAISONS PRIVÉES.—Résidence ; LOTBINIÈRE.

WALKER'S INTERNATIONAL ATLAS

Après un examen attentif de ce nouvel ouvrage, nous pouvons
sûrement le recommander.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

L'Origine de la dévotion des Trente Messes de saint Grégoire

On demande parfois l'origine de la dévotion grégorienne des trente-messes.

A l'occasion du mois des Trépassés, il est précieux de l'indiquer et d'offrir, en même temps, une leçon plus précieuse que l'or à tous ceux qui seraient tentés de recevoir de l'argent indûment.

Un des moines les plus célèbres de l'Eglise catholique, nommé Grégoire et fils du sénateur Gordien, né en 540, était fort riche avant d'embrasser l'état de pauvreté.

Gordien et sa femme Sylvie, après la naissance du futur moine Grégoire, se consacrèrent aux bonnes œuvres ; mais le brillant jeune homme Grégoire avait tous les succès du monde, et, du vivant de son père, il tint un rang important, et fut élevé par l'empereur Justin II à la première magistrature de Rome.

Son père mort, il dépensa aussitôt sa fortune, fonda six monastères en Sicile et celui de Saint-André en son propre palais, à Rome, sur le Mont Cœlius. Il y prit l'habit à 35 ans (575), sous l'abbé Valentin.

« Rome, qui avait vu cet opulent patricien traverser les rues avec des habits de soie, étincelants de pierreries, le vit avec plus d'admiration, couvert d'un grossier vêtement, servir les mendiants — mendiant lui-même, — dans son palais devenu monastère et hôpital. » (C^{te} de Montalembert)

Grégoire, arraché malgré lui à son couvent pour remplir une ambassade ecclésiastique à Constantinople, retrouva sa retraite avec bonheur à Saint-André, et bientôt il en fut élu Abbé.

C'est alors que se passa à ce couvent de Saint-André, à Rome, la scène qui a donné naissance aux trente messes grégoriennes.

Un jour, un de ses moines, nommé Jacte, habile médecin,

mourut, et on trouva en son lit trois pièces d'or, offertes sans doute par ceux qu'il guérissait.

A ce scandale, Grégoire s'indigna et ordonna que le corps fût porté hors du couvent et jeté dans une fosse extérieure, à la voirie.

Les trois pièces d'or ayant été déposées d'une manière apparente sur ce cadavre, tous les religieux, les mains étendues, répétaient au lieu d'une bénédiction l'anathème de saint Pierre :

Que ton argent périsse avec toi !

Une fois cette exécution, destinée à donner un exemple salubre, accomplie, saint Grégoire fit célébrer à un autel, qu'on conserve encore, pendant trente jours de suite, la messe pour délivrer cette pauvre âme du Purgatoire.

Le Saint rapporte en ses Dialogues, qu'après la messe du trentième jour, le défunt apparut, à l'un de ses Frères, et lui apprit qu'il venait d'être délivré des peines qu'il endurait depuis sa mort.

Telle est l'origine des trente messes consécutives qu'on disait à l'autel de Saint-Grégoire, pour obtenir la même faveur de délivrance immédiate, à une âme, quels que soient ses péchés.

En dehors de cette dévotion des trente messes consécutives, c'est une confiance très populaire, à Rome et ailleurs, « qu'une messe à l'autel de Saint-Grégoire, au Cœlius, est spécialement efficace à la libération d'une âme du Purgatoire, par permission de la divine miséricorde. »

Mais, soit la messe unique, soit la trentaine de messes consécutives peuvent se célébrer non seulement à l'autel du Mont Cœlius à Rome, mais aux autels spécialement privilégiés qu'on appelle : autels *Gregoriana ad instar*.

Pie IX avait suspendu ces concessions d'autels grégoriens en 1852, jusqu'à ce qu'on eût examiné s'il y avait lieu de les distinguer des autels privilégiés ordinaires.

Léon XIII, le 15 mars 1884, a examiné l'avis de la Sacrée-Congrégation, qui avait déclaré les deux dévotions à une messe et à une trentaine de messe consécutives avec la confiance qu'on y attache, approuvées par l'Eglise, que ces messes soient dites à l'autel du Cœlius, ou aux autels *ad instar*, et aussitôt, Sa Sainteté a décidé que ces concessions d'autels grégoriens, *Gregoriana ad instar*, seraient octroyées à nouveau.

Depuis, la Sacrée-Congrégation a encore déclaré qu'on ne connaît aucune indulgence plénière accordée à cette pieuse

pratique, mais qu'elle avait entendu seulement approuver la pratique et la confiance des fidèles attribuant aux trente messes une efficacité spéciale pour délivrer les âmes du Purgatoire.

Il faut que les trente messes, dites pour l'âme, soient consécutives ; mais il n'y a pas (réponse du 14 janvier 1889) obligation de faire célébrer ces messes consécutives par le même prêtre, ni au même autel grégorien, et l'on ne doit pas y faire commémoration de saint Grégoire.

L'église de Saint-Joachim à Rome

À l'occasion des Noces d'Or de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, tous les catholiques de l'univers ont été invités à contribuer à l'érection de l'église de Saint-Joachim dans un des nouveaux quartiers de Rome. Cette église sera un monument de la piété des fidèles envers le Souverain Pontife et elle restera comme un magnifique souvenir des fêtes de son jubilé épiscopal. Elle est aussi destinée à servir d'église paroissiale aux habitants de cette partie de Rome, appelée *Prati di Castello* et située à une petite distance du Vatican. Enfin elle sera le siège principal et le centre de l'adoration réparatrice des nations catholiques.

Le 20 août 1892, la cuvette a été bénite et solennellement livrée au culte ; il s'agit maintenant de terminer l'église supérieure afin de l'offrir au Pape, le 19 février prochain, fin de l'année jubilaire.

M. l'abbé Burgidon qui est le directeur-général de l'Œuvre a donné dernièrement la liste complète des diocèses qui ont envoyé leur offrande. On voit par cette liste que le Canada a fait plus que sa part, puisqu'il figure au troisième rang avec sa petite population de deux millions de catholiques.

Nous donnons les statistiques les plus intéressantes du tableau qui a été publié, en y ajoutant la population catholique de chaque pays :

	Popul. cathol.	Offrandes.
France	35,500,000.....	\$32,124 00
Italie.....	26,800,000.....	8,000 00
Canada	2,000,000.....	5,700 00
Autriche-Hongrie	24,000,000.....	3,884 00
Espagne.....	16,500,000.....	2,468 00
Allemagne.....	15,000,000.....	1,292 00
Etats-Unis	10,000,000.....	1,200 00

D'autres pays, comme l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, etc.,

ont donné chacun quelques centaines de piastres. D'autres enfin n'ont rien donné.

Voici maintenant le compte-rendu des contributions des diocèses du Canada : Québec : \$1,400.00 ; Montréal : \$1,221.00 ; Saint-Hyacinthe : \$828.00 ; Ottawa : \$690.00 ; Rimouski : \$434.00 ; Nicolet : \$416.00 ; Sherbrooke : \$371.00 ; Pontiac : \$172.00 ; Saint-Boniface : \$141.00 ; Saint-Albert : \$20.00. Total \$5,700.00.

Notre pays figure donc avec honneur en cette circonstance et il faut remarquer que jusqu'à présent, les collectes ont été faites seulement dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal, Ottawa et Saint-Boniface. Celles de Toronto, Kingston et Halifax n'ont pas encore envoyé leurs contributions.

Si les catholiques des autres pays avaient donné autant que ceux du Canada, les collectes de la France se seraient élevées à \$100,000.00, celles de l'Italie à \$76,000.00, etc., etc. Bref, au lieu de \$100,000.00 qu'il a reçues, le trésorier aurait à sa disposition la somme de \$500,000.00 qui serait bien plus que suffisante pour terminer l'église jubilaire de Saint-Joachim.

Théologie populaire

Du Saint-Esprit et de sa descente sur les Apôtres

Qu'est-ce que le Saint-Esprit ?

Le Saint-Esprit est la troisième personne de la Sainte-Trinité ?

De qui procède le Saint-Esprit ?

Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

Nous ignorons en quoi la procession du Saint-Esprit diffère de la génération du Verbe. Dieu a bien voulu nous révéler que la procession de son Verbe était une véritable et parfaite génération ; mais ce qu'est la procession du Saint-Esprit, il n'a pas voulu nous le dire, et nous ne connaissons rien dans la nature qui puisse nous représenter cette action. Tout ce que nous savons, c'est que la génération éternelle du Fils, et la procession ineffable du Saint-Esprit sont tout-à-fait différentes, et que par là les trois personnes divines sont réellement distinctes entre elles. Le Père seul engendre, le Père et le Fils produisent, le Saint-Esprit seul est produit et ne produit point. Il possède en lui-même l'être divin, sans pouvoir le communiquer à aucune autre personne, parce qu'il est le terme de la Trinité même ; et c'est là le caractère qui le distingue essentiellement.

Le Saint-Esprit est-il égal au Père et au Fils ?

Oui le Saint-Esprit est égal au Père et au Fils, et il est Dieu comme le Père et le Fils, puisqu'il possède les mêmes perfections infinies.

Quel jour le Saint-Esprit descendit-il sur les Apôtres ?

Le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres le dimanche de la Pentecôte, dix jours après l'Ascension de Jésus-Christ.

On sait que les Apôtres effrayés prirent la fuite au moment de l'arrestation de Notre-Seigneur. Pierre lui-même, leur chef, qui avait promis de mourir plutôt que de l'abandonner, le renia honteusement, et saint Jean, le disciple bien-aimé, se tint, il est vrai, au pied de la croix, mais n'opposa aucune résistance aux ennemis de Notre-Seigneur. Après le crucifiement, les Apôtres craignant d'être mis à mort, se renfermèrent dans une salle. Dix jours après l'Ascension, comme ils étaient en prière, suivant leur habitude, ils entendirent tout-à-coup un bruit semblable à celui d'un grand vent, et ils virent des langues de feu qui vinrent se poser sur la tête de chacun des Apôtres présents (Actes des Apôtres II).

C'était le Saint-Esprit qui descendait sur eux. Comme le Saint-Esprit est un pur esprit, qu'il n'a pas de corps, il peut prendre toutes les formes qu'il lui plaît, et quelquefois il se manifeste sous la forme d'une colombe. Ainsi dans les églises, lorsqu'une colombe figure dans un tableau, elle est censée représenter le Saint-Esprit. On ne saurait peindre un esprit, et c'est pourquoi l'on représente généralement les Anges et Dieu lui-même tels qu'ils sont apparus quelquefois aux hommes.

Pentecôte, signifie le cinquantième jour, parceque cette fête est célébrée cinquante jours après la résurrection de Notre-Seigneur.

Lorsque le Saint-Esprit fut descendu sur les Apôtres, ils perdirent toute timidité, et sortirent hardiment dans les rues pour prêcher le Christ crucifié. Ils racontèrent au peuple comment le Fils de Dieu—le véritable Messie promis—avait été mis à mort, et un grand nombre de ceux qui les écoutaient crurent en lui et se firent baptiser. La première fois que saint Pierre prêcha au peuple, trois mille personnes se convertirent (Actes des Apôtres II, 41); et lorsque tous les Apôtres eurent prêché, le nombre des chrétiens augmenta rapidement, et la religion chrétienne fut bientôt prêchée dans les régions éloignées du monde.

A l'époque de la mort de Notre-Seigneur les Juifs célébraient une grande fête à Jérusalem. A la différence des Juifs qui

n'avaient que le temple de Jérusalem où ils pussent offrir des sacrifices, nous avons maintenant un grand nombre d'églises où se célèbre le saint sacrifice de la messe. Ils avaient bien, en différents endroits, des synagogues ou maisons de réunion où ils s'assemblaient pour prier et entendre la lecture des Saintes Ecritures, mais ils n'y pouvaient offrir aucun sacrifice. Ils se rendaient donc trois fois par année, à Jérusalem, pour y célébrer leurs grandes fêtes dont l'une s'appelait la Pâque. Ce fut pendant la célébration de cette dernière fête que Notre Seigneur fut mis à mort, ce qui fit qu'un grand nombre de personnes venues de toutes les parties du pays furent témoins de cette triste exécution. Une fête est généralement célébrée pour nous rappeler le souvenir d'un grand événement, et les Juifs célébraient la Pâque pour commémorer la délivrance de la servitude d'Egypte, dans laquelle leurs ancêtres avaient gémi pendant près de deux cents ans et dont Moïse les avait délivrés. Nous allons donner, avant d'aller plus loin, quelques détails sur Moïse, sur ce qu'il a fait pour délivrer son peuple, sur l'histoire des Israélites et sur les circonstances qui les avaient amenés en Egypte.

Un enterrement électoral

Tous les journaux, dit une revue française, ont raconté les scènes sacrilèges qui ont déshonoré Bolbec et Lillebonne au lendemain du succès électoral de M. Léon Desgenétais. On a dit la mort de celui qui avait contrefait le rôle de l'officiant dans la parodie sacrilège d'un enterrement de l'adversaire du candidat élu.

Il restait à dire l'ignoble conduite tenue à l'égard du clergé catholique de Lillebonne. Au milieu de la nuit la bande infernale s'en fut frapper à la porte des vicaires, en vociférant : « Mais descends donc, calotin ; viens faire ton service, viens faire ton service, viens enterrer un mort. »

Il restait à dire le genre de paralysie qui a atteint celui qui descendit le cercueil dans la fosse d'aisances. Cet homme-là maintenant ne peut rester ni debout, ni assis, ni couché ; il est obligé de rester à genoux, il garde éternellement la position qu'il avait prise pour accomplir le dernier acte du sacrilège.

Il restait à dire enfin que, depuis l'élection dont l'issue a été saluée par ces saturnales, le nouvel élu, M. Léon Desgenétais, était gravement malade d'une fièvre cérébrale. Dans son délire, il voyait Bolbec en flammes et livré aux révolutionnaires, à ses

amis dont il prévoit les excès, dont il n'a point voulu empêcher les insultes sacrilèges.

On se disait que le châtimeut serait épouvantable, si les hurleurs de l'autre jour, après avoir enterré le vaincu en effigie, allaient être obligés d'enterrer le vainqueur en réalité. Et cette triste prévision s'est réalisée, le nouvel élu a succombé à la maladie dont il était atteint, et toute la bande des hurleurs qui avait donné le spectacle de ces scandales le soir de l'élection a été obligée de suivre le cercueil de son chef.

Pauline-Marie Jaricot (1799-1862)

(Suite)

Comme elle allait et venait en toute simplicité, le maître des cérémonies lui fit observer que l'étiquette défendait de tourner le dos au Pape : Bah ! bah ! dit en souriant Grégoire XVI, ne vous en préoccupez point ; le bon Dieu a fait en sa faveur bien d'autres exceptions !

Le Saint-Père combla Pauline des marques de sa bonté, et la retint à Rome près d'une année, pour que le miracle pût être mieux constaté.

A son retour de Rome, Pauline-Marie fit bâtir, dans le clos de Loretto, mais sur la montée Saint-Barthélemy, pour être mieux à la portée du public, la chapelle qu'elle avait fait vœu de consacrer à sainte Philomène ; elle fut bénie et inaugurée le 11 août 1837.

M. l'abbé Vianney, le vénérable curé d'Ars, vint, peu après, voir Pauline et enthousiasmé par le récit de sa guérison, il en conçut une vive dévotion pour sainte Philomène. Sur la demande du bon curé, Pauline lui remit une première relique. Telle fut, à Ars, l'origine du culte de sainte Philomène, que le pieux curé appela « son aimable petite sainte. »

En mai 1839, Pauline-Marie retourna à Mugnano pour y faire une heuvaine d'actions de grâces sur le tombeau de sainte Philomène. A son retour, elle s'arrêta à Rome, où elle revit le pape Grégoire XVI et S. E. le cardinal Lambruschini, son illustre protecteur. Sa Sainteté reçut encore Pauline avec une grande bonté et daigna lui accorder plusieurs audiences particulières.

En 1842, Mgr de Forbin-Janson, étant venu à Lyon, y entretint Pauline de son vif désir de fonder une œuvre dite de la Sainte-Enfance. Pauline lui donna l'idée de fonder son œuvre à côté, mais distincte de celle de la Propagation de la Foi, en demandant aux enfants chrétiens de consacrer un sou par mois à sauver leurs petits frères, victimes de la barbarie de leurs parents. On sait avec quelle sympathie fut accueillie la Sainte-Enfance, mais il nous faut dire la large part que prit Pauline à cette fondation, et la reconnaissance que lui en gardèrent Mgr de Forbin-Janson et son successeur, M. l'abbé James.

En 1844, le 3 mai, mourut Sophie Perrin, sœur aînée de Pauline ; elle rendit le dernier soupir à Nazareth, à côté de Notre-Dame de Fourvières, à peine âgée de 54 ans. Cette perte affligea Pauline, car Sophie, très expérimentée en affaires, lui avait souvent prêté le secours de son expérience.

V. Les œuvres ouvrières.—*Erreurs.*

Dans les douceurs de son séjour à Lorette, Pauline ne cessait de penser à la pénible situation de la classe ouvrière. Voici quelques extraits de ce qu'elle a écrit à ce sujet :

« Depuis dix ans surtout, je cherche, devant Dieu, le moyen de remédier au découragement, à l'immobilité et à l'exaspération qui se manifestent de plus en plus dans les masses. Il me semble, aujourd'hui, avoir acquis la certitude qu'il faudrait d'abord rendre à l'ouvrier *sa dignité d'homme*, en l'arrachant à l'esclavage d'un travail sans relâche ; *sa dignité de père*, en lui faisant goûter les douceurs et les charmes de la famille ; *sa dignité de chrétien*, en lui procurant, avec les joies du foyer domestique, les consolations et les espérances de la religion.

« En un mot, je voudrais qu'on rendit l'époux à l'épouse, le père à l'enfant et Dieu à l'homme dont il est le bonheur et la fin. On obtiendrait doucement ce retour salutaire, si l'on s'adressait, tout d'abord, au cœur de l'ouvrier, pour arriver ensuite à son âme ; quand le cœur est gagné par la reconnaissance, il s'ouvre de lui-même à la lumière qu'on veut y faire pénétrer.

« C'est en vain qu'on essaye de moraliser le peuple en s'adressant à son esprit : les cris de la douleur et de la haine étouffent les voix les plus éloquentes Si vous voulez moissonner cent pour un, *soulagez, aimez premièrement*, et moralisez ensuite. »

Quels sont les économistes modernes, les hommes politiques ou les ministres qui, dans notre temps, ont jugé la question ouvrière avec autant de sagesse ? Quels sont ceux qui ont vu, comme cette humble fille du peuple, éclairée par la foi, la solution de ce mal dont nous souffrons, qui peut-être nous tuera, si l'on s'obstine à rejeter le remède offert par l'Église et par son chef Léon XIII ?

Pauline avait recueilli, à Nazareth, une famille malheureuse, mais digne de commisération : le père, la mère et une jeune fille. Celle-ci fut demandée en mariage par un jeune homme, se disant propriétaire de vastes immeubles, près de Rustrei (Vaucluse). Renseignements pris, il avait, disait-on, des difficultés avec ses propriétés, mais c'était un brave jeune homme. Le mariage projeté se fit et Gustave Perre s'installa à Nazareth avec ses beaux parents.

Pauline-Marie, lui ayant fait part de ses projets de colonisation chrétienne, G. Perre lui vanta ses propriétés où se trouvait l'usine de Notre-Dame des Anges, située au pied de la montagne de Lure, avec des minerais de fer abondants, d'extraction facile et de premier choix. Cette usine possédait quatre hauts fourneaux et de vastes décharges, de plus cette vallée renfermait des matières propres à la céramique, autre industrie possible. Pauline-Marie fit prendre des renseignements par des experts capables, qui confirmèrent en tous points, les dires de G. Perre ; pour la richesse et la qualité des produits, et la facilité d'exploitation. D'après leurs conclusions, l'affaire, une fois lancée, devait, avec deux hauts fourneaux seulement, donner plus de cent cinquante mille francs de bénéfices annuels.

Sur de telles assurances, Pauline-Marie passa du désir à l'exécution ; comme elle ne voulait pas paraître à la tête d'une œuvre sociale qui devait avoir un grand retentissement, elle confia ses pouvoirs à G. Perre, pour traiter à Apt, de l'acquisition de l'usine et agir en ses lieu et place.

Loïn de remplir son mandat fidèlement et avec droiture, G. Perre ne songea plus qu'à s'approprier les fonds qui lui avaient été confiés. Tout en écrivant à sa bienfaitrice que tout marchait là-bas de manière à favoriser la prochaine réalisation de son beau dessein, Perre, par une suite de manœuvres déloyales, abusait complètement de sa confiance. La vérité éclata comme un coup de foudre. Somination fut adressée à M^{lle} Jaricot d'avoir à payer, à bref délai, le prix de l'acquisition faite à son nom plus les intérêts courant depuis cette acquisition et les dettes contractées, également en son nom, par le mandataire, faute de quoi, on mettrait de nouveau l'usine en vente par expropriation.

Non seulement il ne restait plus rien de ce qui devait assurer la marche de l'usine, mais Pauline se trouvait déjà enlacée dans un réseau savamment combiné par ceux qui avaient mésusé de sa confiance et exploité, à leur profit, sa loyauté d'âme et son inexpérience dans les choses d'intérêt.

« Dieu le permettait ainsi, sans doute, a écrit S. S. Léon XIII, afin que celle qui avait vécu pour lui seul et pour le salut de ses frères, suivit, au déclin de ses jours, Jésus-Christ allant mourir pour le peuple qui le condamnait, et que, par sa foi, sa confiance, sa force d'âme, sa douceur et l'acceptation sereine de toutes les croix, elle se montrât sa vraie disciple. »

Pauline-Marie s'étant exactement rendu compte de la situation, vit nettement qu'elle ne pourrait suffire aux engagements contractés; mais une dame du Midi, fort riche et sans héritiers directs, lui remit une somme importante en lui demandant de s'associer avec elle pour suivre l'affaire, et Pauline eut alors tout espoir de surmonter les obstacles et de tout mener à bien. Elle plaça à la tête un homme probe qui mit l'usine en marche, et pendant les quinze mois qui suivirent, les bénéfices nets, réalisés par la mise en activité de l'un des quatre hauts-fournaux, confirmèrent Pauline dans la certitude qu'elle avait gardée d'y réaliser bientôt sa pensée première, *la colonisation chrétienne*. Mais à ce moment, les héritiers éloignés de la dame qui avait prêté à M^{lle} Jaricot les fonds nécessaires, circonvièrent si bien leur parente, que celle-ci rompit son engagement et remit tout en question en demandant son remboursement.

Pauline-Marie se trouva alors en présence d'inextricables difficultés. Pour essayer de sauver l'honneur de son nom et de pouvoir rembourser les créanciers, elle se décida à aller mendier des secours au dehors.

Elle allait se mettre en route quand éclata la Révolution de 1848; elle dut retarder son voyage et supporter l'envahissement de sa propriété par un de ces *chantiers nationaux* où l'autorité était censée occuper les bandes indisciplinées qui menaçaient à chaque instant l'ordre dans la rue. Ces prétendus travailleurs arrachèrent les beaux arbres de Lorette, et quand tout fut par terre, on transporta le chantier ailleurs.

Pauline-Marie se mit alors en route; elle se rendit dans le Midi pour voir de ses yeux où en étaient les choses de l'usine, puis, afin de visiter les directrices du Rosaire Vivant, et de là, venir jusqu'à La Rochelle, pour demander conseil à son saint ami, Mgr Villecourt, qu'elle avait jadis connu à Lyon, lors de la fondation de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Elle fit, à Saintes, la rencontre de M^{lle} Maurin, qui devait être sa biographe.

Pauline-Marie exposa sa douloureuse situation, et Mgr Villecourt estima que les deux grandes œuvres fondées par elle, ainsi que son malheur, lui donnaient des droits à la reconnaissance des fidèles du monde entier: « Allez, lui dit-il, faites tout ce que vous pourrez pour sauver l'œuvre des ouvriers; puis retour-

nez à Lyon pour y régler les affaires les plus urgentes et obtenir du temps et vous irez ensuite solliciter partout des aumônes au nom de Jésus-Christ. »

Pauline-Marie suivit ce conseil. Le 1^{er} mai 1849, elle adressa un premier cri de détresse à la grande famille du Rosaire, demandant comme secours la modique somme de 10 centimes par mois ; puis elle partit par Moulins et Tours pour se rendre à Paris : elle visita, à Tours M. Dupont. *Le saint homme de Tours*, comme on l'appelait déjà, était souvent venu voir à Lorette M^{lle} Jaricot, il lui promit d'organiser en faveur de l'Œuvre des ouvriers la souscription projetée. Arrivée à Paris au moment de l'épidémie cholérique, en juin 1849, Pauline y vit le nonce, Mgr R. Fornari, qui approuva le conseil donné par Mgr Villecourt.

Elle eut alors la pensée de mettre son œuvre régénératrice des ouvriers sous le haut patronage du comte de Chambord. Le Comité légitimiste, approuvant son idée, jugea que le mieux était d'aller à Froshdorf y traiter verbalement la question. Pauline-Marie, trop souffrante pour entreprendre un si long voyage, rédigea un mémoire et envoya M^{lle} J. Maurin plaider sa cause. Le comte de Chambord avait quitté Froshdorf pour les eaux d'Ems lorsque M^{lle} Maurin y arriva ; elle n'y trouva que madame la comtesse qui ne parut pas très enthousiaste et voulut la dissuader de voir son mari.

M^{lle} Maurin, sur la recommandation du nonce, obtint du jeune empereur d'Autriche un secours ; de là elle se rendit à Berlin où elle fut présentée au roi de Prusse par le R. P. de Magallon. Le roi de Prusse témoigna le plus grand intérêt à l'Œuvre de Notre-Dame des Anges, et lui remit un subsidé avec une lettre très flatteuse, puis elle passa par Ems avant de rentrer en France. Elle y vit le comte de Chambord. Malgré sa générosité connue, le prince se borna à quelques promesses qui ne furent point exécutées.

Toutefois, sur le conseil du R. P. de Ravignan, M^{lle} Maurin partit pour l'Angleterre, où elle trouva le meilleur accueil près du clergé catholique, qui favorisait de tout son pouvoir la souscription ouverte en faveur de l'Œuvre de Notre-Dame des Anges : mais le secours tant désiré ne lui fut jamais accordé.

Pauline dut enfin se décider, en 1852, à abandonner son œuvre de régénération sociale. Bien qu'elle n'ait pas réussi en son projet, le Maître Général des Frères Prêcheurs, le R. P. Laroocca, n'a pas craint, en 1873, de l'appeler : « Promotrice des œuvres de zèle et de charité en faveur des classes ouvrières. »

S. S. le Pape Léon XIII a écrit : « Parmi d'autres essais pour le bien, on devrait encore à cette pieuse vierge les commencements de l'Œuvre qui a pour but de préserver l'ouvrier de la corruption, ou de l'en retirer, œuvre à laquelle Pauline Jaricot avait consacré les amples ressources de son patrimoine. Mais une trahison infâme vint la dépouiller de toute sa fortune. Outre l'amère douleur de voir périr une œuvre qu'elle aimait tant, et les angoisses réunies d'une extrême indigence ce désastre accumula sur sa tête les peines extrêmement poignantes que lui causèrent créanciers, tribunaux, voyages, rebuts, blâmes calomnies, mépris : en un mot, tout ce qui est capable d'abattre le cœur le plus vaillant. »

La pauvreté de Pauline devint si grande qu'elle dut se faire inscrire, en février 1853, au bureau de bienfaisance de sa paroisse, pour avoir part aux secours distribués aux indigents : car le travail de ses filles restées avec elle ne pouvait suffire à subvenir à leurs besoins journaliers.

Un autre deuil l'atteignit en ce même temps. Le 12 mai 1854, mourait à Rome, le cardinal Lambruschini, qui avait toujours témoigné à Pauline la plus paternelle bienveillance.

Quoique vivant dans une extrême indigence, Pauline n'en songeait pas moins à ses créanciers et demandait sans cesse à Dieu le moyen de les rembourser. Une nuit qu'elle pria à cette intention, la pensée lui vint d'ouvrir, dans les clos de Lorette, un passage permettant aux pèlerins de Fourvières de s'y rendre directement moyennant la modeste rétribution d'un sou. Elle accueillit cette inspiration comme venant du ciel, et la soumit à S. Em. le cardinal de Bonald qui y applaudit ; le préfet du Rhône l'autorisa.

Ce passage, dit de Sainte-Philomène, fut livré le 8 décembre 1854, fête de l'Immaculée Conception, jour où Pie IX proclama ce dogme à Rome. Des milliers de pèlerins utilisèrent ce passage, et dès la première année, le produit net fut de 14,000 francs. L'idée était donc excellente et allait permettre à Pauline de désintéresser ses petits créanciers. Mais, nouvelle déception ! l'immeuble étant sous le séquestre, le revenu de la rampe fut saisi et partagé entre les créanciers pourvus d'hypothèques, sans que Pauline pût obtenir d'en rien distraire au profit des plus pauvres. D'autre part, le succès de ce passage donna l'idée au propriétaire limitrophe d'en ouvrir, chez lui, un second, dont l'entrée, plus proche de la ville, ne pouvait manquer d'enlever les pèlerins au passage de Sainte-Philomène.

Malgré la juste résistance de Pauline, la rampe rivale fut entreprise. On comptait qu'elle finirait par accepter l'offre faite de lui donner la moitié du produit net. En même temps, on faisait courir le bruit que M^{lle} Jaricot s'opposait à l'agrandissement de l'église de Fourvières, et que l'amour de l'argent lui faisait seul refuser la concession d'une portion de terrain ; on ajoutait qu'elle méprisait l'autorité ecclésiastique, etc. etc. L'amour de l'argent, chez Pauline-Marie qui avait toujours tout donné !

Le cardinal Villecourt, alors à Rome, fit savoir à Pauline que le meilleur parti à prendre serait d'aller se jeter aux pieds de Pie IX pour réclamer son appui. Quoique faible et malade, Pauline se détermina à ce voyage que les circonstances lui rendaient particulièrement pénible. Au moment de s'embarquer à Marseille, elle vit un religieux s'arrêter court devant elle et la regarder tout surpris, sans oser l'aborder : « Bon Père, vous ne vous trompez point, lui dit-elle, c'est Pauline-Marie Jaricot, toujours la même au fond, quoique son costume et son équipage aient beaucoup changé !... » Et, en quelques mots, elle lui fit connaître sa situation présente.

Alors, le vieillard, élevant ses deux mains vers le ciel, s'écria d'un ton joyeux : « Dieu soit loué ! vous voilà donc enfin bénie comme je le souhaitais !..... Depuis longtemps, tout l'univers catholique exaltait le nom et les œuvres de M^{lle} Jaricot, dont la fortune se multipliait à mesure qu'elle la prodiguait au bien et au malheur : c'était de la joie et de la gloire pour le monde ; mais ce n'était pas le signe de Jésus. Maintenant que je vous rencontre humiliée jusque dans la poussière et la boue, je vous estime heureux, et j'ai la certitude que le Seigneur est réellement avec vous et pour vous !.... » A cette félicitation Pauline-Marie répondit : *Amen !* Elle venait de recontra l'un des nombreux serviteurs de Dieu qu'elle avait secourus autrefois et qui lui témoignait sa reconnaissance à la manière des saints.

(A suivre.)

A travers le monde des nouvelles

Québec — Les Quarante-Heures auront lieu à la Chapelle des Jésuites, le 13 ; à Sainte Louise, le 15 ; à Saint-Aubert, le 17. — Le R. P. Charmont, dominicain, et qui a prêché assez fréquemment dans le diocèse de Québec, est décédé à Lewiston, à l'âge de 75 ans. — Le R. P. Lagier succède au P. Valiquette comme promoteur de l'Association de la Sainte-Famille. — M. l'abbé Poirier, missionnaire agricole, a visité, en octobre, les paroisses de Saint-Modeste, Sainte-Anne de Beaupré, Saint-Joachim, Saint-Martin, Saint-Georges, Saint-Come, Saint-Théophile, Saint-Zacharie et Saint-Prosper. Le 2 novembre il était à Saint-Nérée, le 5, à Saint-Lazare, le 8, à Saint-Damien ; et il sera à Buckland le 12 ; à Saint-Philémon, le 15, et à Saint-Migloire, le 19. M. Poirier désire que ses lettres soient adressées à l'Archevêché de Québec. C'est plus commode, bien qu'il en soit presque toujours absent ; parceque là on connaît son itinéraire et on peut lui envoyer sa correspondance à bonne enseigne. — L'ouverture du Parlement provincial a eu lieu jeudi. — La paroisse de Saint-Benoit Labre élira des marguilliers pour la première fois, au premier janvier prochain. — Le R. V. M. Jérôme Sasseville, curé de Ste. Foye, décédé le 6 novembre, était membre de la société diocésaine d'une messe et de la Caisse Ecclésiastique St. Joseph. Son service et sa sépulture ont eu lieu, à Sainte-Foye, jeudi le 9 novembre dernier, à 9 heures.

France. — Les sauvages qui siègent au Conseil municipal de Paris ont exclu le cardinal archevêque de Paris des invitations faites à l'Hôtel-de-Ville, à l'occasion des fêtes franco-russes. Ils ont dit comme nos franciscains, pas de crosses ni de mitres en cette circonstance. — Deux gloires françaises viennent de disparaître, le maréchal de MacMahon et Charles Gounod.

Russie. — Par suite d'un ukase du Czar, les églises du diocèse catholique de Kholm, vont être transformées en temples russes orthodoxes.

« On s'attend à un ukase imposant aux catholiques l'usage du calendrier russe vieux style. »

Equateur. — Cette République est toujours digne de son grand chrétien Garcia Moreno. Mgr Ordóñez, archevêque de Quito étant mort, un décret du président de la République a ordonné que le drapeau serait mis en berne pendant trois jours sur tous les édifices publics, que les autorités locales veilleraient à ce qu'il en fût de même sur les édifices privés, et que tous les fonctionnaires publics assisteraient aux funérailles en costume de deuil. Aussi, notre radicale canalicane ne l'aime pas cette république.

FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche,	12	Novembre.	—XXV P.
Lundi,	13	"	—Saint Didace.
Mardi,	14	"	—Saint Josaphat.
Mercredi,	15	"	—Sainte Gertrude.
Jedi,	16	"	—Saint Stanislas de Kostka.
Vendredi,	18	"	—Saint Grégoire Thaumaturge.
Samedi,	18	"	—Dédicacō des Basiliques SS. Pierre et Paul.

ABONNEMENTS PAYÉS

M. C. Portneuf.— B. P., Portneuf.— M. G., Orono.— M. V., S. G. de Windsor.— M. G., S., C. de Jésus.— M. S., Cap Saint-Ignace.— M. R. S. Ubald.

C.-B. LANCTOT

9, rue Buade, Quebec et Notre-Dame, Montréal

Ornements et bronzes d'église dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe, Vases sacrés depuis \$15 à 200. Ostensoirs et Reliquaires, Soieries et Passementeries de toutes sortes, Draps mortuaires, Bannières et



Drrapeaux. Chemins de croix et Statues de toutes grandeurs et de tous les prix. Mérinos à soutane, Coles en Ivoirine, Barrettes, Ceintures laine ou soie, Huile d'olive, Encens, Charbons, etc. Images et articles religieux en grande quantité.

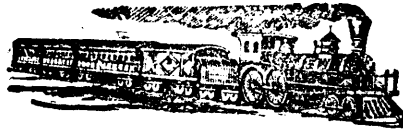
N.-B.—Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à J.-M. AUBRY, 9, rue Buade Québec, sera promptement exécutée.

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC



CHEMIN DE FER

*** * QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX * ***

— DE QUEBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE —

ARRANGEMENTS D'HIVER

A partir de *LUNDI*, le 9 octobre 1893, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.55 a. m. et 6.15 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne, à 9.00 a. m. et 7.20 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., excepté le samedi, 12.20 p. m., samedi seulement.
Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m., 1.25 p. m.

POUR BEAUPRÉ.

Départ de Québec 6.15 p. m. Arrivée à Beaupré 7.30 p. m.
Départ de Beaupré à 11.40 a. m., excepté le samedi. 12.10 samedi seulement.
Arrivée à Québec à 12.57 a. m. 1.25 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 7.55 a. m., 2.00 p. m., 5.30 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne à 9.00 a. m., 3.05 p. m., 6.25 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., 4.00 p. m.
Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m. 5.05 p. m.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant,

G. S. CRESSMAN, Gérant.

== VIGNOBLES CANADIENS ==

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.